

La cohabitation de l'ours et du tourisme est-elle possible ?

Depuis longtemps les promoteurs du développement de la population d'ours dans les Pyrénées, et plus généralement des grands prédateurs, prétendent que la présence de ces animaux peut être bénéfique au tourisme. Si c'était le cas, depuis qu'existe des associations comme le FIEP ou l'ADET, nous aurions des preuves de développement touristique - économique. Or il n'en est rien.

De son côté, l'ADDIP, opposant à toutes introductions d'ours, prétend que les deux activités sont aussi incompatibles que les ours, des loups et des brebis sur un même espace. Elle va plus loin en disant qu'à moyen terme la présence d'ours remet en cause la diversité paysagère, la biodiversité, la sécurité sur les pentes avalanches, etc... et par voie de conséquence le développement du tourisme, de l'économie des vallées et l'équilibre sociale.

Dans un rapport à paraître en juin 2008, tous ces aspects sont analysés. Nous en publions ci-dessous quelques extraits.

.....

Page 27

*Enfin, l'étude de L'Istituto di Ecologia Applicata de Rome aborde un autre aspect essentiel de l'économie des zones de montagne : le **tourisme**, la **randonnée**, les **sports de nature**. Cette dimension est (pour l'instant ?) absente du rapport Guth-Bracque, mais l'étude de la géographe catalane C.Clotes, a bien montré comment elle sous-tend tout le programme ours, bruit de tirelire en fond sonore : chez elle aussi, on trouve un « zonage » avec les « enclaves déterminées » ; conceptuellement tout se tient dans le réseau du sauvage, on y concocte les mêmes constructions, les mêmes « arguments », qui, ensuite, surgissent ici ou là en fonction des moments, des opportunités.*

*Or, à voir comment l'étude de 1997 se retrouve dans la nouvelle PAC, et plus encore dans le rapport Guth-Bracque, **on ne peut que s'inquiéter aussi pour les activités touristiques et sportives qui profitent des externalités positives créées par l'agriculture de montagne.....***

.....:

2 - Développement rural et conséquences possibles

Comme indiqué au chapitre 1, Il existe en Europe des aides au développement rural visant à stimuler d'autres activités que l'agriculture et l'élevage, comme le tourisme rural. Dans certaines zones agricoles particulièrement intéressantes du point de vue environnemental et dans lesquelles les grands carnivores sont présents, en particulier dans celles où l'objectif prioritaire est la conservation de ces espèces, ce type d'aide devrait dépendre de programmes élaborés à partir d'études d'impact. C'est rarement le cas, et pourtant il est nécessaire que les conséquences du développement de telles activités sur la population de ces prédateurs soient étudiées en profondeur.

La promotion d'activités touristiques ou autres peut apporter des avantages socioéconomiques dans les aires désavantagées menacées de désertification rurale, mais si ces activités ne sont pas appuyées sur une planification sérieuse à long terme, elles peuvent conduire à des effets négatifs sur les populations de grands carnivores.

Comme nous l'avons dit, le retour à l'état sauvage de certaines zones (dû entre autres à la baisse de la pression humaine) a permis la recolonisation par de nombreuses espèces de grands mammifères. Le retour d'activités humaines dans ces zones, même sans agriculture ou élevage, pourrait aboutir à compromettre les conditions optimales pour la survie de ces espèces (prédateurs et proies) ».

Elevage extensif, externalités positives, activités touristiques et de nature, avant de finir ce bilan sur ces aspects complémentaires des Pyrénées, territoire humanisé, vivant, productif, et riche en même temps, nous l'avons vu, d'espaces immenses reconnus au titre de Natura 2000, un dernier point sur le discours à géométrie variable et les mensonges des acteurs dont le plan-ours est le fond de commerce.

.....

Page 30

« **Construire** » l'ensauvagement dans des sites humanisés : de l'étude 1997 Istituto di Ecologia Applicata + UICN + WWF, au rapport Guth-Bracque de 2008, en passant par LifeCoex et ses associations satellites, nous avons vu comment ce projet avance, tantôt en sourdine et tantôt exhibé. « **Le contrôle de la totalité du paysage en faveur des grands carnivores** », déjà dans les formes de la nouvelle PAC, menace tourisme et activités de plein air.

Cet ensauvagement du milieu est contradictoire avec la préservation de ce vaste réseau pyrénéen des sites Natura 2000, reconnu alors même qu'ours et loups autochtones en ont disparu.

Loin de réduire la biodiversité aux seules espèces sauvages, surtout lorsqu'elles ne sont pas menacées, la **Conférence de Rio, Agenda 21**, accordent une **place centrale** à « **la diversité actuelle des races animales pour faire face aux besoins futurs** », et « **aux connaissances du milieu et pratiques traditionnelles des populations autochtones** ». Comment alors continuer à faire vivre cette richesse pyrénéenne, « **fruit d'une co-évolution du travail de la nature et de l'homme** » : une biodiversité à visage humain ?

Il y a effectivement matière à s'inquiéter pour l'avenir des vallées et de ses populations. Que décidera le Ministère le 26 juin 2008 ? Car, au-delà de la seule espèce ours qui n'est pas en danger, c'est tout l'avenir des Pyrénées qui est concerné.

Louis Dollo, le 12 juin 2008